

# Commission de Suivi de Site

----

## De Sangosse commune de Saint Symphorien

### Bilan 2015 de l'inspection des installations classées

### Réunion 2016



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale  
de l'Environnement,  
de l'Aménagement  
et du Logement

AQUITAINE-LIMOUSIN-  
POITOU-CHARENTES

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
Aquitaine Limousin Poitou-Charentes

<http://www.aquitaine-limousin-poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr/>

# ***Visite d'inspection du 11 août 2015***

Bilan de l'inspection : 7 remarques

## **Ordre du jour :**

- examen des suites données à l'inspection de 2014,
- examen des mesures de maîtrise des risques (MMR) décrites dans l'étude de dangers,
- visite du site,
- Système de Gestion de la Sécurité (SGS),
- divers ( antériorité rubriques 4000 / entrée en application directive seveso 3 et garanties financières)



# Visite d'inspection du 11 août 2015

Remarques relevées par l'inspection des installations classées	Réponses de l'exploitant du 8 octobre 2015
<p><b>Remarque 1 :</b> justifier à l'inspection de l'enregistrement des opérations de vérification régulières des racks de l'entrepôt.</p>	<p>Le justificatif de la vérification des rayonnages réalisée en juin 2015 a été fourni.</p>
<p><b>Remarque 2 :</b> justifier à l'inspection de l'affichage relatif au risque d'électrocution en situation orageuse à proximité des descentes de paratonnerre</p>	<p>Une plaque indiquant le risque foudre a été installée près de chaque descente de paratonnerre. Une seconde plaque indiquant le risque d'électrocution sera aussi ajoutée.</p>
<p><b>Remarque 3 :</b> Le remplacement programmé de l'émulseur du site doit être justifié.</p>	<p>l'émulseur du site a été remplacé en septembre 2015 et ses caractéristiques ont été fournies.</p>
<p><b>Remarque 4 :</b> tous les réglages mécaniques réalisés sur les portes coupe feu doivent être tracés y compris en interne après constat d'un dysfonctionnement. la porte coupe feu de la cellule 2 ne peut être fermée totalement suite à sa libération lors de l'inspection.</p>	<p>Le réglage de la porte coupe feu a été réalisé et la facture d'intervention jointe.</p>

# Visite d'inspection du 11 août 2015

Remarques relevées par l'inspection des installations classées	Réponses de l'exploitant du 8 octobre 2015
<p><b>Remarque 5 :</b> les travaux planifiés sur le site (vanne d'isolement des eaux pluviales, déport de la commande de la sirène PPI et raccordement des eaux sanitaires) sont confirmés et suivis conformément à la procédure de gestion des modifications</p>	<p>Les travaux précisés sont confirmés et réalisés au plus tard mi juin 2016 sauf pour le raccordement des eaux sanitaires prévu avant fin 2015.</p> <p>Par ailleurs un Robinet d'Incendie Armé a été installé sur le quai du site.</p>
<p><b>Remarque 6 :</b> le manomètre de contrôle de la hauteur d'eau comporte une échelle peu adaptée et indique un volume nul alors que la réserve est pleine</p>	<p>Le manomètre doit être remplacé en octobre 2015.</p>
<p><b>Remarque 7 :</b> l'inspection constate notamment sur 3 emballages de produits présents sur le site que certains conseils de prudence prévus par les fiches de données de sécurité ne sont pas systématiquement apposés sur les emballages.</p>	<p>Les metteurs sur le marché des produits ont précisé que l'article 28 du règlement CLP prévoit que l'étiquette ne comporte pas plus de 6 conseils de prudence et ce pour des questions de lisibilité, par contre l'utilisateur les trouvera tous sur la fiche de données de sécurité.</p>

***Merci de votre  
attention***

***Questions***



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Direction régionale  
de l'Environnement,  
de l'Aménagement  
et du Logement

AQUITAINE-LIMOUSIN-  
POITOU-CHARENTES

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
Aquitaine Limousin Poitou-Charentes

<http://www.aquitaine-limousin-poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr/>